

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

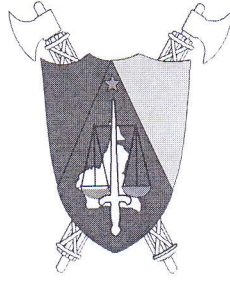
REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION

LOGONE ET CHARI DIVISIONAL

LOGONE BIRNI SUBDIVISIONAL

LOGONE BIRNI COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 05/AONO/REN/C-LOGONE BIRNI/CIPM/TR/2020 DU 10/01/2020, EN PROCEDURE
D'URGENCE**

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM DE
LOGONE BIRNI, ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,
REGION DE L'EXTREME-NORD**

Financement : BIP – MINEFOP-Exercice 2020

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à la SAR/SM DE LOGONE BIRNI, Arrondissement de LOGONE BIRNI, Département du LOGONE et CHARI, Région de l'Extrême-Nord.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- ◆ Les travaux préparatoires ;
- ◆ Les démolitions ;
- ◆ La maçonnerie ;
- ◆ La charpente – Couverture - Plafond ;
- ◆ L'électricité ;
- ◆ La menuiserie métallique ;
- ◆ La peinture ;

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Exercice 2020.

- ◆ Imputation : _____;
- ◆ Montant prévisionnel TTC : **12 500 000 (Douze Millions Cinq Cent Mille) Francs CFA.**

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Logone Birni, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement, de la somme non remboursable de **Vingt Mille (20 000) francs CFA.**

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Logone Birni, au plus tard le **31/01/2020 à 13 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT E

**N° 05/AONO/REN/C-LOGONE BIRNI/CIPM/TR/2020 DU 10/01/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM DE
LOGONE BIRNI, ARRONDISSEMENT DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,
REGION DE L'EXTREME-NORD**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **Deux Cent Cinquante Mille (250 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable pendant **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de LOGONE BIRNI, le **31/01/2020 à 14 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de LOGONE BIRNI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle du DAO ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|---|---------|
| 1) La capacité financière | Oui/Non |
| 2) Les références de l'Entreprise | Oui/Non |
| 3) Le personnel d'encadrement | Oui/Non |
| 4) Le matériel et les équipements essentiels | Oui/Non |
| 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et | |

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **Deux Cent Cinquante Mille (250 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1-l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2-l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3-l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de LOGONE BIRNI, aux numéros de téléphones : _____.

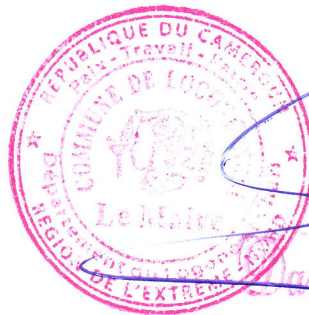
15- ACTES DE CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

LOGONE BIRNI, le 10 JAN 2020

Ampliations :

- ✓ ARMP/EN (pour insertion au JDM) ;
- ✓ SOPECAM/EN ;
- ✓ Pdt/CIPM-LB ;
- ✓ DDEPAT/LC ;
- ✓ DDMINMAP/LC ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.



LE MAIRE,
Autorité Contractante

Anna Haman